

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 22 avril 2014

OBJET

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PUBLIC DU  
HAUT-GESVRES**

N° 2014-04-10  
NOMENCLATURE : 5.3.5

**L'an deux mille quatorze, le vingt deux avril à dix neuf heures,**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le onze avril 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Présents** : Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Rémi ROLLAND, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Philippe LEBASTARD, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Marie-Madeleine REGNIER, Chantal PERRUCHET, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

**Excusé** :

Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Elisa DRION

Frédéric CHAPEAU est désigné secrétaire de séance.

Nombre de membres :

en exercice.....29  
présents.....28  
ayant un pouvoir.....1  
votants.....29

**Délibération**

**Rapporteur** : Monsieur Alain ROYER

Dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation de délégués au conseil d'administration du collège public du Haut-Gesvres.

En effet, s'agissant de la commune-siège du collège, le conseil municipal de Treillières doit désigner deux élus pour le représenter au conseil d'administration.

Il est proposé de désigner : Gwénola LEBRETON (titulaire) et Elisa DRION (suppléante).

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DÉSIGNE deux délégués : Gwénola LEBRETON (titulaire) et Elisa DRION (suppléante) pour représenter la commune au Conseil d'administration du collège public du Haut-Gesvres.**

Pour extrait conforme,  
Le 25 avril 2014

Le Maire,  
Alain ROYER



Publié le 25.04.2014

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20140422-2014-04-10-DE  
Date de télétransmission : 25/04/2014  
Date de réception préfecture : 25/04/2014

